

Image not found or type unknown



Convocation tribunal Charleroi en Belgique pour Excès de vitesse

Par **popsmelove**, le **08/06/2010** à **18:08**

Bonjour,

Après avoir reçu un premier courrier au quel j'ai répondu par l'affirmative, je suis convoqué le 8 juillet au tribunal de Charleroi pour un excès de vitesse sur autoroute (dans zone limité à 70km/h cause travaux) de 40 km/h.

Suis - je obligé de me déplacer ? Quels en sont les risques ? C'est une grand première pour moi et comme il m'est impossible de m'y rendre pour des raisons professionnelles je ne sais vraiment pas quoi faire.

Merci d'avance pour votre aide